

# ROUBAIX

REDACTION : 33, rue Pavée. Tél. 8.51  
DEPOT GENERAL : 13, rue du Bassin

## Aujourd'hui Dimanche

FÊTE des quartiers de la Fosse-aux-Chênes, du Fontenoy et du Cul-de-Four.  
CAISSE D'EPARGNE. — Ouverte de 9 heures à 10 h 30.  
BAINS-DOUCHES. — Rue des Longues-Haies, de 7 h. à 10 h.  
COURONNEMENT DE LA REINE. — A 8 h. 30, place de la Fosse-aux-Chênes.  
CORTEGE. — Départ du pont Morel, à 3 h.  
PARC BARBIEUX. — De 16 h. à 18 h., concert par la Fanfare « La Paix ».

PARO JEAN DUBRULLE. — A 16 h., concert de la Grande Harmonie.  
PHARMACIENS DE GARDE. — MM. Deltombe, 25, Grand'Rue; Baratte, 100, rue de la Fosse-aux-Chênes; Constant, 1, boulevard de Paris.  
LE COURONNEMENT DE LA REINE. — Nous rappelons que c'est aujourd'hui, dimanche, que se dérouleront, dans les quartiers du Fontenoy, du Cul-de-Four et de la Fosse-aux-Chênes, les fêtes du couronnement de la Reine.

Le programme, que nous avons publié avant-hier, en même temps que le portrait de la jeune Reine et de ses demoiselles d'honneur, sera suivi rigoureusement.  
Si le soleil veut bien se mettre de la partie, les organisateurs et les nombreux participants peuvent se promettre un joli succès. C'est ce que nous espérons pouvoir relater demain.

CHARMANTE JEUNE FILLE. — Nous avons relaté hier l'arrestation d'une jeune fille de 17 ans, domiciliée à Dottignies (Belgique), inculpée de vol au détriment de M. Dekyner, cabaretier, 70, rue du Luxembourg.  
Interrogée, la demoiselle reconnut les faits et déclara le nom de Ernest Lathens, Or, de nom n'est pas le sien, mais celui d'une de ses compagnes, sur laquelle elle espérait faire tomber la main de la justice. La coupable est en réalité une nommée Rachel Ranson, 17 ans, demeurant à Dottignies, rue de Tourcoing.

VOL DE PLANCHES. — M. Augustin Provost, modeleur, demeurant rue d'Oran, 1, a porté plainte pour vol commis en plusieurs fois, depuis quinze jours environ, d'une centaine de planches de 2 mètres de longueur. Le service de la sûreté a ouvert une enquête.

LE CAMION ACCROCHEUR. — Hier matin, vers 8 heures 30, le para-sol de la maison de M. Debruyne, rue de Lannoy, 18, a été détérioré par un camion chargé de balles de laine, conduit par M. Maurice Delporte, rue du Hallot, impasse Bonté, 1, au service de M. Fouan, peigneur, rue de Roubaix, 63. Les dégâts, dont on ignore le montant, sont imputables au patron.

LE TRAMWAY TAMPONNEUR. — Le tramway n. 247, montant la rue de Cartigny, a tamponné un tombereau du service de l'ébouage. Les dégâts sont insignifiants.

LES CHANSONS DE LOUIS CATRICE. — La Comité Louis Catrice a mené à bonne fin la première partie de son œuvre : les Chansons du poète poète sont imprimées et avec les notes biographiques et analytiques rédigées par M. Napoléon Leleuvre, forment un beau volume de 235 pages illustré de cinq portraits, et d'un nombre d'illustrations de la Comité, 7 rue 50, envoyée par la poste. Les souscripteurs doivent immédiatement au Président du Comité Louis Catrice, 10, Place de la Liberté, à Roubaix, leur argent servira dans l'ordre de leur souscription.

Ce livre constitue une œuvre de décentralisation une contribution au régionalisme littéraire et d'étude une intéressante figure roubaixienne digne de prendre place parmi les illustrations locales. Ces chansons, nous le savons en pleine passion politique ne sont plus que de l'histoire et de l'étude. Elles caractérisent une époque et illustrent une époque de l'histoire roubaixienne. Le nombre des volumes mis en vente étant limité, les souscripteurs qui désirent mettre en ce livre dans leur bibliothèque doivent se presser.

AVIS AUX CONTRIBUABLES. — Les rôles supplémentaires de la taxe des biens de main-morte, 1921, sont en mains de M. le percepteur de Roubaix-Est, et mis en recouvrement à partir de ce jour.

MUTUELLE DES ORPHELINS DES HOSPICES. — Dimanche 18 juin, à 10 heures, rue Saint-André, 6 bis, assemblée générale. Ordre du jour très important.

Les anciens de l'Orphelinat des Hospices qui ne font pas encore partie de la société sont tout particulièrement invités à assister à cette assemblée où le meilleur accueil leur sera réservé. De plus, nous portons à leur connaissance qu'en adhérant avant le 15 juillet prochain, ils bénéficieront des avantages dits de « fondation », prévus aux statuts.

SYNDICAT DES EMPLOYES. — Aujourd'hui dimanche, à 10 h., 21, Grande-Place, réunion mensuelle des syndicats de Roubaix et environs.

Lundi, 19 juin, 133, rue du Grand Chemin, à 19 heures, réunion des employés du gaz.

ETAT CIVIL. — Naissances. — Jacques Crépel, rue St-Joseph, 84. — Charles Esser, boulevard de Metz, cour St-Henri, 8. — Ferdinand Carlier, rue Longues-Haies, 130. — Lambert, 6. — Paul Toussaint, rue Aveilghem, 43. — Emilienne Dubocquet, rue Espagnole, 3. — Edmond Merville, rue Aris, 176. — François Debussche, rue Condé, c. Dhaluin 2. Publications. — Fernand Demeure, bonnetier, rue Jacquart, 156. — Chéron, 3, et Jeanne Moreau, moulinière, rue Barbe-d'Or, 25. — Joseph Deprez, fondeur, rue Fontenoy, 30 et Albert Desmet, ouvrier de fabrique, à Emerghem — Arthur Heurtelet, magasinier à Binandry et Fernand Joron, 2, Boulevard Belge, — Joseph Deprez, maçon, à Amiens, et Aimée Joret, ménagère à Amiens. — François Burgarey, dessinateur en mécanique, à Tourcoing et Jeanne Vanuytbroeck, couturière, rue Leprieux, 10. — Jean Boyer, ingénieur, 27, c. de l'Indépendance, et Madeleine Masse, p. à Lille. Décès. — Marie Van Meer, épouse Priem, 73 ans, rue Vallon, 34. — Marie Wame, 22 ans, rue Bernard, 24. — Léontine Boulet, veuve Louvret, 59 ans, rue Marc Seguin, c. Caby, 6.

FUNERAILLES. — Vous êtes priés d'assister aux FUNERAILLES de Madame LAVALLEE, née Marie-Louise-Marie DINNEWEL, Institutrice, décédée à Lille, le 16 juin 1922, dans sa 86e année, inhumée aux frais de la famille au cimetière de Binandry, le 18 juin, à 15 heures.

Assemblée à la maison mortuaire, 312, avenue Jean-Jaures (ancienne route de Douai), à 14 heures 45, d'où son corps sera conduit au cimetière de Binandry pour être inhumé.

# TOURCOING

BUREAU : 3, Place de l'Hôtel de Ville  
Téléphone : 8,35

## AU CONSEIL MUNICIPAL

La situation du Tribunal de Commerce. — MM. Nys, Vanherpe et Bardioux ont présenté devant le Conseil municipal un vœu dont voici le texte :  
A la date des 8 et 22 décembre 1921, des élections eurent lieu pour la nomination d'un président, de trois juges titulaires et de quatre juges suppléants au Tribunal de Commerce de Roubaix.

Deux listes de candidats pour les fonctions de juges suppléants étaient présentées : l'une, patronnée par les membres en exercice du Tribunal de Commerce même, l'autre patronnée par la Fédération des Syndicats commerciaux.

Au deuxième tour, la liste du Tribunal de Commerce obtint une moyenne de 800 voix; celle de la Fédération des Syndicats recueillit une moyenne de 915 voix. Celle-ci fut donc déclarée élue.

Ce résultat mécontenta fortement MM. les magistrats en fonctions et tous, se solidarisant, adressèrent leur démission à M. le préfet du Nord.

Cette manifestation de mauvaise humeur provoqua de nouvelles élections qui eurent lieu les 23 avril et 7 mai dernier pour le remplacement d'un président, de sept juges titulaires et de quatre juges suppléants.

Aucun candidat remplissant les conditions d'éligibilité prévues par l'article 8 de la loi du 8 décembre 1883, ne se présenta pour les postes de président et de juge titulaire.

Quatre candidats aux sièges de juges suppléants patronnés par la Fédération des Syndicats commerciaux, furent élus avec des moyennes de 781 voix sur 804 votants. Mais le Tribunal, n'étant pas au complet, ne peut valablement siéger et, depuis deux semaines, aucune affaire en instance devant cette juridiction ne reçoit de solution.

Il est inadmissible que de par la volonté de quelques magistrats, le libre fonctionnement d'une institution soit empêché, portant ainsi un énorme préjudice aux intérêts commerciaux d'un centre aussi important que celui des trois cantons de Roubaix et de Lannoy, attendu que notre Tribunal de Commerce est appelé à concilier ou à juger les différends pouvant surgir dans une population de plus de 200.000 habitants.

Il est inadmissible que le corps électoral consulaire, qui a nettement et par deux reprises, manifesté sa volonté, soit mis en tutelle par quelques personnalités prétendant n'adhérer dans le sein du Tribunal de Commerce que ceux préalablement choisis par elles. Il est inadmissible, disons-nous, que le suffrage universel, basé de notre régime républicain, soit ainsi mis en échec.

El, considérant que ce scandale, qui dure toujours, malgré les vigoureuses protestations de nombreux groupes d'intéressés, ne peut être toléré plus longtemps, nous vous proposons que la municipalité de Roubaix et que M. le maire, en tant que député, intervienne près de M. le ministre de la Justice pour qu'il soit procédé de la République convoque, le plus tôt possible, les huit juges suppléants élus le 22 décembre 1921 et 7 mai 1922, devant le Tribunal civil de l'arrondissement de Lille, afin de procéder à leur réception et à leur installation publique, conformément à l'article 14 de la loi précitée du 8 décembre 1883.

Et pour résoudre définitivement cette préjudiciable question de rivalité, nous vous proposons d'arrêter le vœu que, par une loi exceptionnelle, les candidats aux élections complémentaires prochaines du Tribunal de Commerce de Roubaix, soient dispensés des conditions d'éligibilité fixées par l'article 8 de la loi du 8 décembre 1883, ainsi que la prévoit l'article 18 de la dite loi, lorsqu'il s'agit de l'appliquer pour la première fois.

N'AIT PAS A PARIS sans aller prendre vos repas au grand restaurant LE MEINIER, 46, Chaussée d'Antin. Dîner et dîner concert tous les jours dans la plus grande salle de Paris aux 100 tables. Téléphone 10. A partir de midi de tous les grands magasins. 3362

Les Accidents de la rue. — Fernand Desrousseaux, 24 ans, voyageur de Commerce, demeurant à Lomme, 755 rue de l'Ankerque, qui avait à bicyclette, hier vers 19 h. 15, traversé le boulevard de la République, n. 73 L. N., qui venait du Brun-Pain, au moment où il franchissait à l'angle de la rue de l'Hôtel de Ville.

Desrousseaux a eu plus de peur que de mal, grâce au sang-froid du wattman Pevou Jean qui a pu arrêter son tramway instantanément. Le jeune homme a pu regagner ensuite son domicile in l'orte que des contusions légères.

LA MORT TRAGIQUE D'UN VIEILLARD. — Le nommé Gucke qui avait été relégué pour les faits que nous avons relatés en un précédent mandat d'amener, arrêté de nouveau et écroué. Il a été conduit au Parquet hier matin.

LE FEU DANS UNE CAVE. — Le feu s'est communiqué, hier soir, dans une cave de l'usine Legerand et Cie, filateurs de coton, rue d'Austerlitz. Quelques débris de coton se sont enflammés par suite de l'usage de la machine. Les pompiers, mandés téléphoniquement, ont rapidement éteint le foyer à l'aide de deux petites lances. Les dégâts, matériels, sont insignifiants.

Margarite aux fruits d'Orient. — ERA COMME DU BEURRE. En vente dans toutes les épiceries

LES VICTIMES DU TRAVAIL. — Un ouvrier plâtrier de M. Bailleguier, Jules Frelier, 31 ans, demeurant à Neuville, rue de Gand, 91, qui travaillait à l'école Saint-Germain, rue Saint-Blaise, 7, fit une chute qui lui occasionna une fracture du calcaneum gauche, luxation d'un fragment de l'os en dehors, 5 mois de repos.

Vandenbrouck Albert, ouvrier zingueur de MM. Henry frères, 35 ans, domicilié rue des Jardins, à Mouscron, s'est blessé au pied droit en tombant d'une échelle, dont un barreau s'était brisé. 30 jours de repos.

Chez Paul Réquillart fils, une « ordière », Bertha Deruyck, 16 ans, demeurant à Wéregheghem, a eu les doigts pris dans les engrenages d'un vieux moulin. Plaies index et médium droits. 20 jours.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL. — La prochaine séance ordinaire du Conseil municipal, qui se tiendra le mardi 20 juin, à 18 heures, à l'Hôtel de Ville, comportera l'ordre du jour suivant : 1. — 448 impôts, budget primitif, propriétés communales,

établissements municipaux, bâtiments communaux, marié, service de la voirie, établissement de bains, instruction publique, service des eaux, service municipal d'électricité, travaux exécutés pendant la guerre, fêtes et concerts publics, Amicale Colibert et Institut Colibert, Sauveteurs du Nord et du Pas-de-Calais, mouvement commémoratif d'Hébuterne, Enfants de Neptune, Cercle Nautique l'Avron, don d'un tableau par M. Carlos Butin legs Eugénie Bouquet, service télégraphique de nuit, Hospices, Bureau de bienfaisance, police et octroi, Caisse municipale des retraites, assistance, allocation à des soutiens de famille.

LE FESTIVAL INTERNATIONAL. — Le Comité provisoire des fêtes des 13, 14 et 15 août des quartiers du Boulevard Halot de l'Éclaircie et du Plocon fait appel au concours dévoué des commerçants et cabaretiers ; il les prie de vouloir bien assister à une réunion le mercredi 21 juin, chez M. Dalle, débitant de tabac 180, Boulevard Gambetta. En vue de s'entendre dans l'intérêt de tous et la réussite de ce grand festival.

Faites votre GUISINE - au Gaz - GRAND CHOIX D'APPAREILS en vente et en location, au Magasin, 27, Rue Carnot. — RAPIDITE, PROPRIÉTÉ, ÉCONOMIE.

LE 35e ANNIVERSAIRE DE L'INSTITUT COLBERT. — De grandes fêtes auront lieu les 22 et 23 juillet prochain, à l'occasion du 35e anniversaire de l'ouverture de l'Institut Colbert et du 35e anniversaire de la fondation de son Association amicale d'anciens élèves.

L'école étant à la fois supérieure, professionnelle et pratique, ces fêtes seront données sous le patronage du ministre de l'Instruction publique et du sous-secrétaire d'Etat à l'enseignement technique.

CAISSE D'EPARGNE. — Opérations du 9 au 15 juin 1922 : 1147 versements, 742.490 francs ; 249 remboursements, 231.414 francs 87.

ETAT CIVIL. — Naissances. — Jacqueline Potier, rue Nationale, 122, rue du Blanc-Seau, 338. — René Couppes, rue Nationale, 122, rue des Voies, c. 6. — Jeanne Vanoverbeke, rue Houchart, 115, rue Colbert, cour Hage, 2.

Publications. — François Vande Cotte, cafetier, à Roubaix et Valérie Dumoulin, employée de commerce. — Albert Luddens, chauffeur d'auto, et Zoé Berghie, piquière. — Gaston Vermaux, ouvrier de fabrique, à Rollegheghem et Aurélie Defeu, servante, à Gheluw, w.

Décès. — Marie Boussochaert, 71 ans, rue du Calvaire, 47.

Spectacles et Concerts. — Ciné rue Houchard. — Programme sensationnel du 17 au 23 juin.

Grand Cinéma du Brun Pain. — Orchestre symphonique. — Projections sur glace RUE DES CHAMPS. — Direction : L. HOULPIN.

PROGRAMME DU 17 AU 22 JUIN 1922. — La Double Image, grand drame en 5 parties, joué par Jane Novak. — Le Prince est trop majore, jolie comédie jouée par Bébé Daniels, 4 parties. — A Cœur vaillant rien d'impossible, scène sentimentale en 2 parties.

Grand CINEMA du Pont des Piats. — Samedi 17 juin (en soirée à 8 h.) ; dimanche 18 juin (matinée à 3 h. et soirée 7 h. 1/2) ; lundi 19 juin (à 7 h. 1/2) ; jeudi (matinée à 3 h.) ; le plus grand succès de l'année : LE MEINIER. — Les ABIMES, le drame le plus émouvant, le plus étonnant qui ait jamais été présenté au public. L'action qui s'y déroule vous tendra continuellement en émoi, tant par le scénario, que par les effets de la mise en scène.

Grand CINEMA du Pont des Piats. — Samedi 17 juin (en soirée à 8 h.) ; dimanche 18 juin (matinée à 3 h. et soirée 7 h. 1/2) ; lundi 19 juin (à 7 h. 1/2) ; jeudi (matinée à 3 h.) ; le plus grand succès de l'année : LE MEINIER. — Les ABIMES, le drame le plus émouvant, le plus étonnant qui ait jamais été présenté au public. L'action qui s'y déroule vous tendra continuellement en émoi, tant par le scénario, que par les effets de la mise en scène.

Grand CINEMA du Pont des Piats. — Samedi 17 juin (en soirée à 8 h.) ; dimanche 18 juin (matinée à 3 h. et soirée 7 h. 1/2) ; lundi 19 juin (à 7 h. 1/2) ; jeudi (matinée à 3 h.) ; le plus grand succès de l'année : LE MEINIER. — Les ABIMES, le drame le plus émouvant, le plus étonnant qui ait jamais été présenté au public. L'action qui s'y déroule vous tendra continuellement en émoi, tant par le scénario, que par les effets de la mise en scène.

Grand CINEMA du Pont des Piats. — Samedi 17 juin (en soirée à 8 h.) ; dimanche 18 juin (matinée à 3 h. et soirée 7 h. 1/2) ; lundi 19 juin (à 7 h. 1/2) ; jeudi (matinée à 3 h.) ; le plus grand succès de l'année : LE MEINIER. — Les ABIMES, le drame le plus émouvant, le plus étonnant qui ait jamais été présenté au public. L'action qui s'y déroule vous tendra continuellement en émoi, tant par le scénario, que par les effets de la mise en scène.

Grand CINEMA du Pont des Piats. — Samedi 17 juin (en soirée à 8 h.) ; dimanche 18 juin (matinée à 3 h. et soirée 7 h. 1/2) ; lundi 19 juin (à 7 h. 1/2) ; jeudi (matinée à 3 h.) ; le plus grand succès de l'année : LE MEINIER. — Les ABIMES, le drame le plus émouvant, le plus étonnant qui ait jamais été présenté au public. L'action qui s'y déroule vous tendra continuellement en émoi, tant par le scénario, que par les effets de la mise en scène.

Grand CINEMA du Pont des Piats. — Samedi 17 juin (en soirée à 8 h.) ; dimanche 18 juin (matinée à 3 h. et soirée 7 h. 1/2) ; lundi 19 juin (à 7 h. 1/2) ; jeudi (matinée à 3 h.) ; le plus grand succès de l'année : LE MEINIER. — Les ABIMES, le drame le plus émouvant, le plus étonnant qui ait jamais été présenté au public. L'action qui s'y déroule vous tendra continuellement en émoi, tant par le scénario, que par les effets de la mise en scène.

Grand CINEMA du Pont des Piats. — Samedi 17 juin (en soirée à 8 h.) ; dimanche 18 juin (matinée à 3 h. et soirée 7 h. 1/2) ; lundi 19 juin (à 7 h. 1/2) ; jeudi (matinée à 3 h.) ; le plus grand succès de l'année : LE MEINIER. — Les ABIMES, le drame le plus émouvant, le plus étonnant qui ait jamais été présenté au public. L'action qui s'y déroule vous tendra continuellement en émoi, tant par le scénario, que par les effets de la mise en scène.

Grand CINEMA du Pont des Piats. — Samedi 17 juin (en soirée à 8 h.) ; dimanche 18 juin (matinée à 3 h. et soirée 7 h. 1/2) ; lundi 19 juin (à 7 h. 1/2) ; jeudi (matinée à 3 h.) ; le plus grand succès de l'année : LE MEINIER. — Les ABIMES, le drame le plus émouvant, le plus étonnant qui ait jamais été présenté au public. L'action qui s'y déroule vous tendra continuellement en émoi, tant par le scénario, que par les effets de la mise en scène.

Grand CINEMA du Pont des Piats. — Samedi 17 juin (en soirée à 8 h.) ; dimanche 18 juin (matinée à 3 h. et soirée 7 h. 1/2) ; lundi 19 juin (à 7 h. 1/2) ; jeudi (matinée à 3 h.) ; le plus grand succès de l'année : LE MEINIER. — Les ABIMES, le drame le plus émouvant, le plus étonnant qui ait jamais été présenté au public. L'action qui s'y déroule vous tendra continuellement en émoi, tant par le scénario, que par les effets de la mise en scène.

Grand CINEMA du Pont des Piats. — Samedi 17 juin (en soirée à 8 h.) ; dimanche 18 juin (matinée à 3 h. et soirée 7 h. 1/2) ; lundi 19 juin (à 7 h. 1/2) ; jeudi (matinée à 3 h.) ; le plus grand succès de l'année : LE MEINIER. — Les ABIMES, le drame le plus émouvant, le plus étonnant qui ait jamais été présenté au public. L'action qui s'y déroule vous tendra continuellement en émoi, tant par le scénario, que par les effets de la mise en scène.

Grand CINEMA du Pont des Piats. — Samedi 17 juin (en soirée à 8 h.) ; dimanche 18 juin (matinée à 3 h. et soirée 7 h. 1/2) ; lundi 19 juin (à 7 h. 1/2) ; jeudi (matinée à 3 h.) ; le plus grand succès de l'année : LE MEINIER. — Les ABIMES, le drame le plus émouvant, le plus étonnant qui ait jamais été présenté au public. L'action qui s'y déroule vous tendra continuellement en émoi, tant par le scénario, que par les effets de la mise en scène.

débats de boissos sont autorisés à laisser danser et jouer de la musique les dimanches 18, lundi 19 et mardi 20 juin.

LES BUREAUX DE LA MAIRIE seront fermés le lundi 19 juin, à l'exception du bureau de l'Etat-Civil, qui sera ouvert de 10 heures à midi. Mardi, les bureaux seront ouverts de 8 heures à midi.

SUR LE PIED. — En déchargeant une caisse, au passage Leclercq-Dupire, Victor Roise, 28 ans, a eu le gros orteil du pied gauche écrasé.

CAISSE DES ECOLES. — Les membres du Comité de la Caisse des Ecoles se réuniront à la mairie, mercredi 21 juin, à 19 h. 30.

ETAT-CIVIL. — Naissances. — Albert Corbeze, rue de la Ballerrie, 176. Publications. — Jean-Louis Heimeulle, liasseur, rue du Nouveau-Monde, 47, et Hésène Durieux, sans profession, Nouveau-Monde. Décès. — Urbain Duvilleux, 15 ans, donneur de fils, place du Moulin, 61.

WASQUEHAL. — Le Conseil municipal s'est réuni vendredi soir, à 18 heures, sous la présidence de M. Henri Dailly, maire. M. Henri Leclercq a été nommé secrétaire.

Secours aux blessés. — Le Conseil vote une subvention de 200 fr. à la Société de secours mutuels aux blessés.

Assistance aux femmes en couches. — Un crédit de 2.000 fr. est voté pour solder la part de la commune pour les années de guerre 1913 à 1918.

Éclairage public. — M. le Maire fait part au Conseil d'un nouvel avis de la Compagnie Desclée frères qui demande une augmentation de prix et constate l'insuffisance de l'éclairage. M. le Maire décide d'avis de rejeter ledit avis et d'attendre le rapport de la Commission des éclairages. M. le Maire demande l'avis des conseillers qui rejettent ledit avis et attendent.

Logement des instituteurs. — L'assemblée vote un crédit de 1.325 fr. pour l'achat de terrains et de logement aux instituteurs et institutrices. Une discussion s'ensuit et il est décidé qu'en cas d'expulsion, des familles pourraient être logées provisoirement dans les bâtiments communaux.

COMPTES DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF DU MAIRE 1921. — M. le Maire qu'il la salle et M. Lesaffre, adjoint, prend la présidence. Le Conseil examine les comptes et, à 20 heures, M. le Maire expose les résultats de M. Lesaffre et du Conseil pour la bonne gestion des deniers de la commune ; en effet, l'excédent des recettes se chiffre par 507.037 fr. 13 ; celle somme sera portée en recettes au budget additionnel de 1922.

BUREAU DE BIENFAISANCE. — Les comptes de gestion et administratif du Bureau de bienfaisance sont également approuvés. L'excédent de recettes est de 83.730 fr. 25.

M. Lesaffre, adjoint, émet le vœu que l'excédent des recettes du Bureau de bienfaisance soit employé à des distributions de secours aux indigents et à la création de cours nocturnes. Le vœu de M. Lesaffre reçoit l'approbation entière du Conseil.

Ducasse du Capreau. — Un subvention de 200 fr. est votée pour le ducasse.

UN OUVRIER ELECTROCISTE. — A la manufacture de Saint-Gobain, l'ouvrier Louis Golliez, 24 ans, rue Ferrer, 31, à Wasquehal, tombé par mégarde un câble de manœuvre électrique et a ressenti une violente commotion qui l'a projeté à terre. M. le docteur Butin a constaté une commotion électrique générale avec paralysie du bras droit. On a dû le laisser une incapacité de travail de 3 semaines, sauf complications.

TOURNEE DU PERCEPTEUR. — Le percepteur se rendra à la Mairie mercredi 21 juin, à 19 heures, pour annoncer à tous les contribuables les modalités et percevoir les contributions.

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — Mercredi, 21 juin, à 3 heures, consultation des nourrissons, à l'école maternelle du Capreau, et jeudi 22, à la même heure, à l'école maternelle du Nord Bonaparte.

LA LUCASSE DES BOIS. — Aujourd'hui dimanche, la grande ducasse des Bois, depuis la guerre, la grande ducasse des Bois. La fête se clôturera par un bal champêtre qui commencera à 9 heures, rue de l'Égalité. Les habitants sont invités à venir assister à cette fête.

FERMETURE DES DEBITES DE BOISSONS. — A l'occasion de la fête du dimanche 18 juin, les débits de boissons sont autorisés à laisser leur établissement ouvert jusqu'à 2 heures du matin, la nuit de dimanche à lundi.

AU CLUB DU CHIEN DE DEFENSE. — La mise en état du Club d'entraide terminée complètement, les membres du Club du Chien de Défense ont élu pour président M. Henri Dailly, maire, 203, rue des Villages Ouvrières, près de la gare de Croix, et les amateurs de ce genre de sport, sont priés d'assister à la séance d'ouverture du Club du Chien de Défense, le dimanche 18 juin, à partir de 10 heures. Dressage et démonstration de dressage.

ETAT CIVIL. — Publications. — Fortuné Liénard, jardinier, à Croix, et Godolève Deroy, journalière, à Marais, mécanicien et M. et M. de la rue de la République, à Lille. — André Scholten, journaliste, et Marie Aimée, journaliste.

Vous n'avez jamais plus de terres cassées, si vous n'avez plus les petits services (lourds que l'Orfévre CACAN, rue Neuve, 25-31, Lille, vous vend à des prix extraordinaires de bon marché. 9481.

LYS. — ASSOCIATION DES ANCIENS ELEVES. — Réunion dimanche 18 juin, à 2 heures 30 rétro, au local, 18, rue de la Mairie, en vue de participer à la onzième fête fédérale. Les sections de football, tir et gymnastes sont priées de se trouver également à cette heure au même local.

HEM. — CHEZ LES MUTILES ET REFORMES. — Les adhérents sont priés d'assister aux funérailles de l'adjoint Henri Thieffry (n. 84 régiment d'artillerie, mort pour la France), qui auront lieu le dimanche 18 juin, à 10 heures, au siège, 128, rue du Petit-Lannoy.

HALLUIN. — Un baraquement hanté. — Depuis quelques jours des bruits étranges circulent dans la commune, ayant trait à des faits extraordinaires, dont le lieu de la manifestation est la rue de la République. Les esprits, disaient, fréquentent la maison et ils la troublent par de tels exploits qui avaient précédemment été accomplis par les voisins.

En effet, on ne désillait pas que des gendarmes étant entrés dans la maison, l'un d'eux, après avoir écrit au not de fer rempli de lait battu, était tombé dans le puits, et s'était mis aussitôt à danser comme un possédé ; qu'un prêtre avait déclaré n'être pas assez puissant pour empêcher les esprits, et qu'il fallait appeler un moine émérite.

Bref, voulant nous rendre compte par nous-même de ce qui se passait nous avons pénétré dans ce baraquement et là, un menuisier qui faisait des réparations à la porte nous expliqua tout.

Par la chaîne, les lames du plancher et la chambranle de la porte se sont disjointes et au moindre mouvement des personnes occupant la pièce, les meubles, objets mobiliers volaient et le bois en sechant produisait certains craquements que les occupants ont pris pour des bruits sinistres et irrationnels.

TIRAGE D'OBLIGATIONS. — Il a été procédé, à la mairie, au tirage d'obligations de 500 francs remboursables capital et intérêts, compris dans l'emprunt de 32.000 francs, réalisés le 29 juillet 1897, pour la construction en pavage du chemin du Pellegriin. Les trois numéros sortis sont : 52, 22 et 46.

En conséquence, les détenteurs de ces titres peuvent s'adresser au receveur municipal, 7, rue de Lille, à Halluin, en vue des opérations de remboursement.

CONCERTS D'ETE. — Lundi, 19 juin, à 7 h. du soir, concert par la société « Le Concordia »,

### La Banque Le Bien-Etre

125, boulevard de la Liberté, LILLE

Reimboursable 3 mois après le versement	0 % net d'impôt
6 mois	5,50 %
1 an	6 %
2 ans	7 %
5 ans	8 %
10 ans	8 %

La Banque Moderne LE BIEN-ETRE a ouvert jusqu'à présent SIX MILLE comptes de dépôts à ses adhérents, formant ensemble plus de QUATRE MILLIONS DE FRANCS

garantis par une organisation réalisant plus de ONZE MILLIONS D'AFFAIRES et possédant son hôtel particulier, 125, Boulevard de la Liberté, et 9, rue Goblet, L.L.L.

La Banque Moderne LE BIEN-ETRE consent aussi des avances de fonds sans intérêt en billets de bien être.

DEMANDER LES NOTICES R

Programme. — 1. Allegro militaire ; 2. Marche militaire par André ; 3. Ballet d'opéra, par Messager ; 4. Le Voligeur, par Leroux ; 5. Le Tango du lièvre, par Moléras ; 6. Les Deux Cousins, polka pour 2 pelotes laines, par Eouchel.

MOUVAUX. — DECORATION POSTHUME. — La médaille militaire a été attribuée à la mémoire du soldat Reynard Georges, du 33e R. I., avec la citation suivante : « Brave soldat, dévoué et courageux, mortellement frappé en se portant à l'assaut des lignes ennemies, à Béthény, le 18 septembre 1914. Croix de guerre avec étoile d'argent. » La famille de ce brave habite rue Turgot, 83.

REUNIONS DE COMMISSIONS. — Réunion de la commission des finances, mardi 20 courant, à 19 heures 30, à la mairie, bureau du secrétaire.

CAISSE D'EPARGNE. — La caisse sera ouverte aujourd'hui, de 11 heures à midi. Administrateur de service, M. D. Duhom.

Tribunal Correctionnel de Lille. — 15 jours de prison et 16 fr. d'amende à Louis Deprater, âgé de 26 ans, demeurant à Comines, pour violation de domicile et coups sur la personne de son père.

30 fr. d'amende à Lucien Judelin, 'ouis Delperche, Pierre Goret, pour violences récidivées, le 5 mai dernier.

30 fr. d'amende à Marcel Tréhan, 33 ans, et Octave Gouffin ; et 16 francs d'amende à Fidélité Olivier, femme Gouffin, tous trois inculpés à Camphin-en-Pévèle, pour violences.

FRAUDE A LA DOUANE. — Georges Ruckebuch, 27 ans, chauffeur à Carvin, et Romy Colens, 21 ans, manouvrier à Mouscron, ont été arrêtés, dimanche dernier, sur le territoire de la commune d'Hautbourdin, par des douaniers de service en civil, alors qu'ils circulaient avec une camionnette contenant 1.430 kilos de tabac caché.

Deux coups de feu furent tir